



A Poitiers, le 9 avril 2020

A l'attention de l'administrateur provisoire de l'INSPE de l'Académie de Poitiers, de l'assesseure à la pédagogie de l'INSPE, du président et des membres du Conseil d'Institut de l'INSPE.

Objet : Condition de validation des M1 et M2 du Master MEEF

La fermeture des universités et la mise en place du confinement depuis la mi-mars, dans le contexte de la crise sanitaire, constituent une situation sans précédent. Avec ces nouvelles mesures d'ordre public s'est développée **une importante disparité des conditions de vie et d'étude des usagers**. Certains sont seuls et isolés tandis que d'autres sont en famille et bénéficient de l'aide de leurs proches, certains ont un équipement informatique et un bon accès à internet tandis que d'autres n'ont pas d'outils numériques, certains encore travaillent en équipe avec les collègues de l'école tandis que d'autres sont seuls pour assumer la difficile continuité pédagogique. Certains sont touchés par la maladie dans leur environnement proche, d'autres sont en charge d'enfants...

Il est bien difficile de dessiner les conditions précises de travail et d'études des étudiants des Masters MEEF, tant les situations sont diverses. Mais c'est dans ce contexte difficile et anxiogène que les étudiant-es et stagiaires de l'INSPE de Poitiers doivent valider leur année de Master et, pour ces derniers, obtenir leur titularisation.

Les élu-es usagers et enseignant-es du Conseil de l'INSPE ont consulté les différents parcours de la formation sur les différents sites (PE, PLC, M1, M2, Poitiers, Niort ou Angoulême) et les retours nous permettent de faire ressortir un certain nombre de points communs :

- Les stagiaires font part d'une **surcharge importante** de travail, liée notamment à la mise en place de la **continuité pédagogique** avec leurs élèves ;
- Les étudiants de Master 1 et Master 2 P2 évoquent le stress croissant imputable aux incertitudes inhérentes face aux modifications des **concours** et leurs inconnues : contenu des épreuves, dates de passage, concours ouverts...
- Certains, étudiants ou stagiaires, évoquent la grande **difficulté** à trouver le temps, l'énergie et la sérénité nécessaires à la poursuite des études, sans les interactions que permettent

les cours en présentiel et avec un guidage des enseignants rendu moins fort par les conditions actuelles ;

- Tous témoignent de leur grande **inquiétude concernant les évaluations universitaires** et les choix qui seront réalisés par l'équipe pédagogique et la direction de l'INSPE - choix dont ils sont totalement exclus, leurs élu-es y compris.

Les élu-es FSU souhaitent par le présent courrier rappeler que dans les faits, et malgré les annonces ministérielles, l'année universitaire s'est arrêtée le 15 mars. Même si un lien existe entre une partie des étudiants et quelques formateurs, la grande disparité des situations personnelles des usagers et des enseignants ne permet pas une réelle "continuité" pédagogique pour tou-tes.

La situation ne doit pas pénaliser les étudiant-es et stagiaires. Dans les conditions actuelles, il n'est pas possible de maintenir l'ensemble des évaluations prévues initialement. Cela serait irréaliste et injuste. Les notes ainsi obtenues ne témoigneraient pas de l'investissement et de la qualité réels du travail des usagers en temps normal, mais résulteraient des inégalités matérielles, sociales etc. qu'ils subissent. Le maintien d'évaluations notées n'aurait alors pour seule finalité que d'alimenter "la nécessité" d'avoir des notes pour valider mécaniquement une année. Il est regrettable que certains enseignant-es aient pu prendre des décisions individuelles et demander des travaux sans attendre les décisions collectives et les lignes directrices issues de la CFVU. La direction de l'INSPE a d'ailleurs proposé des "aménagements", hors cadre CFVU, dont les enseignant-es et les usagers ont eu connaissance par mail le 7 avril.

Cependant, il apparaît que pour une majorité d'étudiant-es, **ces aménagements ne sont pas suffisants** face à la crise actuelle.

L'Université a certes, parmi ses missions, celle d'évaluer les acquis d'une formation, mais il serait bien regrettable de réduire sa raison d'être à cela. Avant tout, elle a pour objectif d'accompagner la réflexion et de favoriser la construction des connaissances, ce qui n'implique pas systématiquement le passage par l'évaluation sommative. Les élu-es demandent donc à la direction et aux équipes pédagogiques de l'INSPE de Poitiers de **dissocier le suivi, l'accompagnement, la transmission des connaissances et l'évaluation de la validation.**

Le temps et les ressources mentales et intellectuelles disponibles seront mieux utilisées à la formation et à la transmission des connaissances (y compris des commentaires et corrections qualitatives) qu'à l'organisation de sessions d'examens sous surveillance électronique ou d'oraux en visio-conférence, alors même que les étudiant-es ne bénéficient pas, toutes et tous, des conditions matérielles minimales pour les réaliser et que les équipes enseignantes sont elles aussi impactées par la situation et dans l'incapacité de travailler normalement.

L'égalité de traitement entre les étudiant-es doit être une priorité. C'est pourquoi les élu-es FSU usagers et enseignant-es au Conseil d'Institut de l'INSPE **s'opposent à toute forme d'évaluation**

à distance à visée de validation, dont les conséquences, on le sait, sont d'exacerber encore les inégalités. Ils refusent :

- la tenue d'oraux en distanciel,
- toute évaluation portant sur des connaissances nouvelles (période de confinement) ou pour lesquelles la formation dispensée avant le confinement serait inexistante ou très insuffisante, ne permettant pas aux étudiant-es de travailler en autonomie - conformément à la demande du président de l'université

Au regard de la **priorité absolue que représente la protection de la santé des personnels et des usagers et des bouleversements des conditions de travail, de la vie privée et sociale** provoqués par le confinement, et alors que personne n'est en mesure de prédire l'issue de la crise et encore moins de dresser des plans de sortie, il est urgent de se positionner collectivement et de rassurer les étudiant-es et stagiaires.

Parce que cette situation exceptionnelle appelle des mesures exceptionnelles, les élu-es souhaitent que les décisions prises par la direction de l'INSPE soient les plus protectrices et générales possible, afin d'éviter les risques liés à un traitement "au cas par cas". **Ils demandent que l'ensemble des S2 et S4 des étudiant-es de master MEEF soient validés sans condition.**

Concernant les résultats des semestres S1 et S3, **s'il s'avérait que l'université ne soit pas en mesure d'organiser des sessions de rattrapage en présentiel et compte tenu du fait que toutes les étudiant-es n'auront pas eu la possibilité de "se rattraper" dans la deuxième partie de l'année, ils demandent à ce que les S1 et S3 soient validés pour tou-tes.**

Concernant l'avis de l'INSPE pour la titularisation des stagiaires, **les élu-es usagers et enseignant-es demandent à ce que tou-tes les stagiaires reçoivent un avis favorable de la part de l'INSPE.** Pour les stagiaires "en difficulté" (mais qui n'ont pas pu progresser du fait des fermetures de classe et n'ont pas bénéficié de l'intégralité de la formation), ou ceux qui le demandent, les élu-es pensent qu'un dispositif d'aide et d'accompagnement en T1 après la titularisation sera plus efficace et juste qu'un renouvellement.

Les élu-es usagers et enseignants demandent qu'une réunion soit organisée sur ce sujet et que les décisions qui seront communiquées à la CFVU du 16 avril fassent l'objet d'une concertation avec les élu-es (enseignant-es comme usagers).